HAL
open science

Le cimetière celtique de la Fosse Cotheret, à Roissy (Val d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du IIIè siècle av. J.-C.

Thierry Lejars

To cite this version:

Thierry Lejars. Le cimetière celtique de la Fosse Cotheret, à Roissy (Val d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du IIIè siècle av. J.-C.. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2002, II, pp.264-269. hal-02100849

HAL Id: hal-02100849

https://hal.science/hal-02100849v1

Submitted on 16 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le cimetière celtique de La Fosse Cotheret, à Roissy (Val-d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du IIIe siècle av. J.-C.

Thierry Lejars (UMR 8546 – Archéologies d'Orient et d'Occident, Ens Paris)

La fouille à Roissy, au printemps 1999, d'un important ensemble funéraire daté de la fin du IVe siècle av. J.-C. et du début du IIIe marque une étape décisive dans la recherche et la connaissance des élites gauloises établies dans le nord du Bassin parisien[1]. Cette découverte et celle réalisée un an auparavant au Plessis Gassot (Val-d'Oise)[2], une localité située à quelques kilomètres seulement, jettent un éclairage nouveau sur une région encore mal connue. Leur analyse devrait permettre, à terme, non seulement une meilleure connaissance de la culture matérielle mais également de mieux comprendre, à travers le cérémonial et le mobilier funéraire, la manière dont ces gens envisageaient leur rapport à la mort et se donnaient à voir aux vivants.

Le cimetière de La Fosse Cotheret est situé au nord de l'aéroport, à proximité d'une zone archéologique dense, qui présente toutes les caractéristiques d'un habitat gaulois de plaine. Cet établissement reconnu sur 8 ha n'a pu être fouillé. Cependant, plusieurs sondages ont été effectués, livrant des indices significatifs d'une structuration de l'espace (fossés rectilignes, fosses et trous de poteaux) et des traces d'activités domestiques et artisanales (scories...). Les éléments de datation, peu nombreux, indiquent que l'occupation, dans sa plus grande extension, se prolonge jusqu'à la fin de la période gauloise.

1. L'espace funéraire

La distance qui sépare l'habitat de la zone funéraire est d'environ 80 m. Le cimetière forme un ensemble homogène tant du point de vue spatial que du point de vue chronologique. Si les tombes sont proches les unes des autres et régulièrement réparties, elles sont peu nombreuses et concentrées sur une surface qui n'excède guère 200 m² (fig. 1). L'attribution chronologique de cet ensemble aux premières décennies du IIIe siècle ne permet pas d'établir en l'état un lien direct avec l'habitat voisin, dans la mesure où les éléments de datation font largement défaut pour cerner son histoire.

Au total, 10 sépultures ont été mises au jour et fouillées. Même si certains ensembles ont pu être détruits par les labours, le nombre total de tombes ne devait pas être beaucoup plus important. L'acidité du terrain a, quant à elle, entraîné la disparition quasi complète des vestiges osseux, humains et animaux. Cependant, la morphologie allongée des fosses et les rares vestiges osseux conservés, en particulier l'émail dentaire, indiquent un recours exclusif au rite inhumatoire. La taille du creusement est adaptée à celle des corps et des offrandes comme on peut s'en rendre compte à la vue des deux ensembles tout à fait exceptionnels avec char. En l'absence de restes anthropologiques suffisants, la détermination du sexe des individus est tributaire de la nature du mobilier déposé dans les tombes. Si la présence d'individus de sexe masculin peut être

---

[1] Cette fouille a été réalisée dans le cadre des opérations d'archéologie préventive menées entre 1996 et 2000 à l'occasion des travaux d'aménagement de l'aéroport Charles De Gaulle. L'intervention effectuée par une équipe de l'Afan, sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication, a pu être menée à bien grâce au concours et à la compréhension d'Aéroports de Paris qui a pris en charge le financement de l'ensemble des opérations. ADP et l'État, propriétaires chacun de la moitié du mobilier découvert, ont fait don au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye de la totalité des objets de cette nécropole.

[2] N. Ginoux et F. Marti, Dans une nécropole du Val-d'Oise, deux sépultures de guerriers celtes, *Archéologia*, n° 358, 1999, p. 16-23.

déduite d'objets particuliers comme les armes ou certains instruments réservés aux soins du corps (forces et rasoir), les femmes ne se signalent, à priori, par aucun trait distinctif, hormis l'absence d'attributs spécifiquement masculins. Si celles-ci disposaient d'attributs propres, force est de constater qu'ils étaient réalisés dans des matériaux qui ont disparu sans laisser de trace (cuir, tissu, bois, etc.). Pour apprécier l'âge des individus, les indications sont toutes aussi ténues. Une estimation, même approximative, peut cependant être tentée pour deux individus en se fondant sur la nature du mobilier. Si, comme dans le cas de la tombe SP 4021, le faible diamètre des parures de bras et leur disposition caractérisent un individu relativement jeune, les écarts typo-chronologiques mis en évidence dans le mobilier de la tombe avec armes sont en revanche l'indice d'un âge relativement avancé.

Les structures funéraires ont des formes variables. Trois types ont été reconnus. Les fosses rectangulaires simples, avec 7 individus, sont les plus nombreuses. Elles sont de direction nord-sud (tête au sud) à l'exception d'une seule, la tombe SP 4013, qui suit un axe nord-ouest / sud-est. Deux fosses se caractérisent par des dimensions nettement plus importantes en raison de la présence d'un véhicule à deux roues. La dernière structure, également funéraire, est plus insolite dans la mesure où il s'agit d'une fosse cylindrique à fond plat d'1,60 m de diamètre. Les traces d'éléments organiques, signalées par une coloration brune du sédiment, ont été identifiées dans la plupart des fosses. Il s'agit des vestiges de pièces de coffrage en bois. Dans le cas de la tombe à char SP 5002, on peut parler d'une véritable chambre funéraire. La paroi est constituée d'un empilement de planches horizontales prenant appui sur une ossature de planches verticales, fichées en terre et régulièrement espacées. Contrairement à ce qui a pu être mis en évidence sur des sites analogues, nous n'avons retrouvé aucun indice attestant l'usage de poteaux porteurs dans les anglesou dans l'axe longitudinal.

Aucun aménagement externe, fossé ou fondation de poteau, susceptible de nous renseigner quant à l'aspect extérieur des tombes n'a été identifié. Les fosses sont relativement proches les unes des autres (de 1 à 5 m), ce qui laisse peu de place à l'édification de tertres individuels. Cependant, la distribution des tombes n'est certainement pas due au hasard. Sans tenir compte des mobiliers et de leur datation, il semble bien que l'ensemble s'organise autour de la tombe SP 4013 et dessine un espace quadrangulaire d'environ 7 m sur 9. Seule la fosse SP 4007 échappe à cet agencement particulier.

2. Mobilier et datation

Chaque ensemble contenait un ou plusieurs objets. Peu abondante, la céramique est aussi inégalement répartie. Elle est présente dans trois ensembles seulement, dont une seule des deux tombes avec char. Le mobilier se compose avant tout d'objets métalliques. Le fer est de loin le matériau le mieux représenté. Parmi les objets les plus fréquents figurent en premier lieu les fibules. Elles sont exclusivement en fer et leur nombre varie de 2 à 3 exemplaires par sépulture, exception faite de la tombe SP 1002 qui n'en compte qu'une seule et de la tombe SP 4007 qui n'en contenait aucune. Les anneaux de bras et de poignet, qu'ils soient réalisés en bronze ou en lignite, sont peu nombreux et concernent principalement les individus inhumés sur les chars. A ces effets personnels, il faut ajouter l'équipement du guerrier de la tombe SP 5002 et les garnitures de char et de harnais des tombes SP 1002 et 5002.

La restauration du matériel étant tout juste commencée, il n'est pas possible pour le moment de proposer une datation fine et précise des différents ensembles. Notre information repose donc, pour le moment, principalement sur l'examen des clichés radiographiques. Les fibules de La Fosse Cotheret, au nombre de 22, caractérisent un horizon chronologique qui correspond à la fin de La Tène ancienne et au début de la période suivante, soit LTB2/C1 des chronologies d'Europe centrale. Si trois d'entre elles appartiennent indiscutablement à des formes de schéma La Tène II, les autres caractérisent un horizon plus ancien qui couvre l'ensemble de LTB2. L'examen des céramiques et des armes va dans le même sens. L'équipement du guerrier de la tombe SP 5002, avec l'épée, le fourreau à bouterolle courte ajourée, le ceinturon à anneaux de bronze, le grand fer de lance et le bouclier muni d'un umbo bivalve, appartient sans doute possible à la dernière phase de La Tène ancienne (fig. 2). Si cette attribution chronologique est pleinement corroborée par la fibule qu'il porte à l'épaule gauche, la présence d'un second spécimen plus évolué, déposé indépendamment du corps, invite cependant à rajeunir la date de l'inhumation pour la situer au début de LTC1. Cette contradiction apparente s'explique aisément si l'on considère que l'on a affaire, dans le cas présent, à un individu relativement âgé. En l'absence de données anthropologiques, cet intervalle de temps est une dimension qu'il n'est pas toujours possible de prendre en considération, surtout lorsque le mobilier est peu abondant.

Parmi les sépultures, deux se distinguent tant par la taille des fosses que par la nature des dépôts, en particulier la présence de chars à deux roues.

3. Les tombes avec char

La première, SP 5002, dont il a déjà été question, est celle d'un guerrier. La seconde, SP 1002, avec son riche mobilier orné, occupe au sein de la nécropole une place tout à fait à part. Orientée est-ouest, la fosse mesure près de 3,5 m sur 2,3 m. La chambre funéraire, qui n'était plus conservée que sur une trentaine de centimètres de hauteur, a été adaptée aux dimensions du véhicule déposé dans la tombe. Elle a été aménagée pour servir de sépulcre à un individu probablement de sexe masculin si l'on en juge par la présence de certains ustensiles spécifiques comme le nécessaire de toilette qui comprend une paire de forces et un rasoir. Il ne s'agit pas d'un guerrier. Ses effets personnels, relativement sobres, se résument à une fibule en fer de schéma La Tène I et un simple bracelet en bronze. À cela, il faut ajouter la présence, près de la tête, d'une série d'objets en apparence anodins (un galet, un anneau en fer et un disque en bronze) mais dont la fonction semble bien avoir été celle d'amulettes. Enfin, il faut mentionner la découverte exceptionnelle d'une petite scie à métaux qui, si elle est le signe d'une fonction particulière, ne prouve pas pour autant le statut d'artisan du défunt.

Le viatique comprend des pièces de viande (du porc mais seules des parties de la mâchoire sont conservées) et deux vases en céramique montés au tour. Il s'agit uniquement de contenants.

Dans cet ensemble, c'est le véhicule et les garnitures de récipients en bronze qui définissent le mieux le statut peu ordinaire du défunt. Les multiples pièces de bronze réparties sur le char témoignent de son caractère somptueux. Si les moyeux de roues sont cerclés de bronze, les clavettes de fer qui traversent l'essieu sont également revêtues d'ornements en bronze moulé. Cependant, c'est sur le joug de l'attelage que se concentre l'essentiel de l'investissement ornemental avec des pièces dont la fonction symbolique dépasse celle du strict domaine utilitaire.

La garniture en bronze ajouré, de plus de 20 cm de diamètre, suggère quant à elle, en plus des vases en terre cuite, l'existence de récipients en matériaux organiques dont la fonction paraît directement liée au statut de l'individu. Cet objet et les parures de char forment un ensemble de 25 pièces d'une remarquable qualité technique et plastique. L'ensemble de ces créations relève du style dit *Plastique* diffusé sur toute l'Europe celtique du début du IIIe siècle mais chacune d'elles, par son originalité, démontre la spécificité d'un tel ensemble qui trouve ses meilleures comparaisons dans la région même. En témoigne la série de bronzes, réputée provenir de Paris, acquise par le Musée des Antiquités Nationales en 1904[1]. La qualité de ces créations en fait des chefs-d'œuvre représentatifs de l'apogée de l'art celtique en Europe[2].

4. Un cimetière aristocratique à l'aube du IIe siècle av. J.-C.

Les tombes de La Fosse Cotheret forment un ensemble dont la cohérence réside dans leur distribution à l'intérieur de l'espace funéraire et une durée d'utilisation relativement brève, de l'ordre d'une à deux générations.

La simplicité du mobilier de la plupart des tombes ne doit pas nous faire oublier, malgré leur apparente pauvreté, la relation étroite qui les lie aux deux personnages inhumés avec un char. Dans ces conditions, on peut supposer avec assez de vraisemblance leur appartenance à un même groupe social, peut-être même familial. Dès lors, il serait plus judicieux de rechercher dans le statut même des individus l'origine de leurs différences. L'importance de ce groupe se déduit bien évidemment de la documentation des tombes avec char. Au-delà des similitudes ces deux sépultures présentent des différences notables qui induisent de la même manière une différence de statut. Dans un cas, il s'agit d'un guerrier avec ses armes reposant sur un char de combat. Dans l'autre, il ne s'agit plus d'un char destiné à la guerre mais d'un véhicule d'apparat associé à un homme doté d'amulettes, d'outils et de magnifiques récipients avec garnitures en bronze. Ces derniers sont très proches par la facture et l'iconographie des ornements du char. Ils forment un ensemble unique, parfaitement cohérent. Le fait qu'ils aient été trouvés dans une sépulture où figurent également des outils n'est certainement pas le fait du hasard. Si l'hypothèse d'une tombe d'artisan est difficilement envisageable, il nous faut admettre l'existence d'un lien fort entre l'individu et le travail du bronze. Plutôt que de voir là un exécutant, on peut se demander dans quelle mesure ce personnage n'exerçait pas un contrôle sur cette activité et plus encore s'il ne s'agit pas tout simplement du concepteur du programme iconographique. Quoi qu'il en soit, il semble bien que nous soyons avec cet individu, probablement un homme, en présence d'un personnage éminent de la société celtique. La diversité et la qualité des représentations figurées sont la marque d'un être peu commun, tourné vers ce que nous pourrions appeler les

---

[1] P.-M. Duval, *Les Celtes*, L'Univers des Formes, Gallimard 1977, p. 113-119. A. Duval, *L'art* celtique *en Gaule au Musée des antiquités nationales*, RMN, Paris 1989, p. 93-97. Il faut également mentionner les pièces ornées de deux autres ensembles, légèrement postérieurs, provenant du Bassin parisien, Attichy dans l'Oise et Nanterre dans les Haut-de-Seine.

[2] V. Kruta, *Les Celtes*, Hatier 1978, p. 53-57. A. Duval, *L'art celtique en Gaule au Musée des antiquités nationales*, RMN, Paris 1989, p. 71-85. R. et V. Megaw, *Celtic Art from its beginnings to the book of Kells*, Thames and Hudson 1989, p. 135-144.

« choses de l'esprit ». Dans ce contexte, la guerre paraît totalement absente et le véhicule, différent du char de la tombe SP 5002, évoque davantage un usage cérémoniel qu'une fonction véritablement militaire. Les deux chars se distinguent par des proportions plus trapues dans le cas du véhicule d'apparat et l'absence d'éléments passe-guides qui suggère en outre un mode de fonctionnement différent pour les attelages. L'association d'un véhicule d'apparat avec la garniture de récipient en bronze nous invite à nous demander s'il ne s'agit pas là d'un de ces « hommes de religion » comme on en rencontre à la lecture des récits des auteurs anciens[1]?

Ce cimetière de la Plaine de France n'est pas un cas isolé. Avec les nécropoles voisines du Plessis Gassot et de Bouqueval[2], Roissy forme un ensemble original parfaitement cohérent. Ces cimetières se caractérisent par un petit nombre d'individus (moins d'une vingtaine), une durée d'utilisation relativement brève que l'on peut raisonnablement situer dans la première moitié du IIIe siècle av. J.-C. et la présence d'ensembles exceptionnels avec dépôt de char ou d'objets à caractère exotique (en particulier les céramiques à vernis noir importées d'Etrurie d'une des tombes du Plessis Gassot). La singularité de tels ensembles apparaît d'autant plus clairement que les données archéologiques funéraires sont relativement inexistantes dans cette région du nord du Bassin parisien pour les périodes antérieures et postérieures. De la même façon, on ne manquera pas de constater dans le cas du Plessis Gassot, et il en va certainement de même pour Roissy, la brièveté d'utilisation du cimetière alors que l'habitat adjacent est occupé sans discontinuité jusqu'à la période romaine. Cet exemple et les nombreux sites d'habitats pour lesquels nous ne disposons d'aucune tombe montrent bien que l'absence de sépulture ne peut être tenue pour significative d'un état de dépeuplement. C'est là à n'en pas douter un problème de lisibilité archéologique. De la même manière, nous savons, et ces petits cimetières de La Plaine de France en sont un bon exemple, qu'une part importante de la population échappe à nos investigations. Il conviendrait donc de s'interroger sur les raisons qui ont amené à un moment donné ces élites gauloises à « monumentaliser » ainsi leurs funérailles. Pour comprendre ce phénomène qui prend place à une époque où le dépôt de char apparaît tout à fait exceptionnel, il est peut-être utile de rappeler que cette période est également marquée par le développement au nord des lieux de culte à caractère guerrier qui accompagne l'essor des peuples belges à l'aube du IIIe siècle av. J.-C. Dès lors, on peut se demander si la motivation des élites du nord du Bassin parisien n'était pas, face à la menace que pouvait représenter ces tumultueux voisins, d'affermir leur autorité sur leur territoire et la population en privilégiant pour les funérailles un rituel ostentatoire.

Quoi qu'il en soit, ces ensembles funéraires portent la marque, compte tenu de leur taille, de la qualité des vestiges exhumés et de la façon dont on honorait plus particulièrement certains individus, de groupes sociaux privilégiés qui très vraisemblablement avaient la maîtrise du sol et contrôlaient l'ensemble des activités économiques, sociales et religieuses[3].

Légendes des illustrations

Fig. 1 : La Fosse Cotheret, plan de la zone funéraire (opérations archéologiques de Roissy CDG, Afan, 10/99).

Fig. 2 : La Fosse Cotheret, relevé de la tombe SP 5002 (opérations archéologiques de Roissy CDG, Afan, 10/99).

---

[1] Voir à ce sujet le guide de l'exposition du musée de Bibracte consacré aux druides, Les druides. *In* : *L'Archéologue*, h.s. n° 2, 2000.

[2] R. Guadagnin, La nécropole celtique de Bouqueval. *In* : *Jeunesse Préhistorique et Géologique de France*, n° 8, 1978, p. 12-65.

[3] A. Duval, Les tombes à char de l'aristocratie gauloise. *In* : *Les tombes à char des princes et guerriers celtes*, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 98, 1985, p. 36-41.

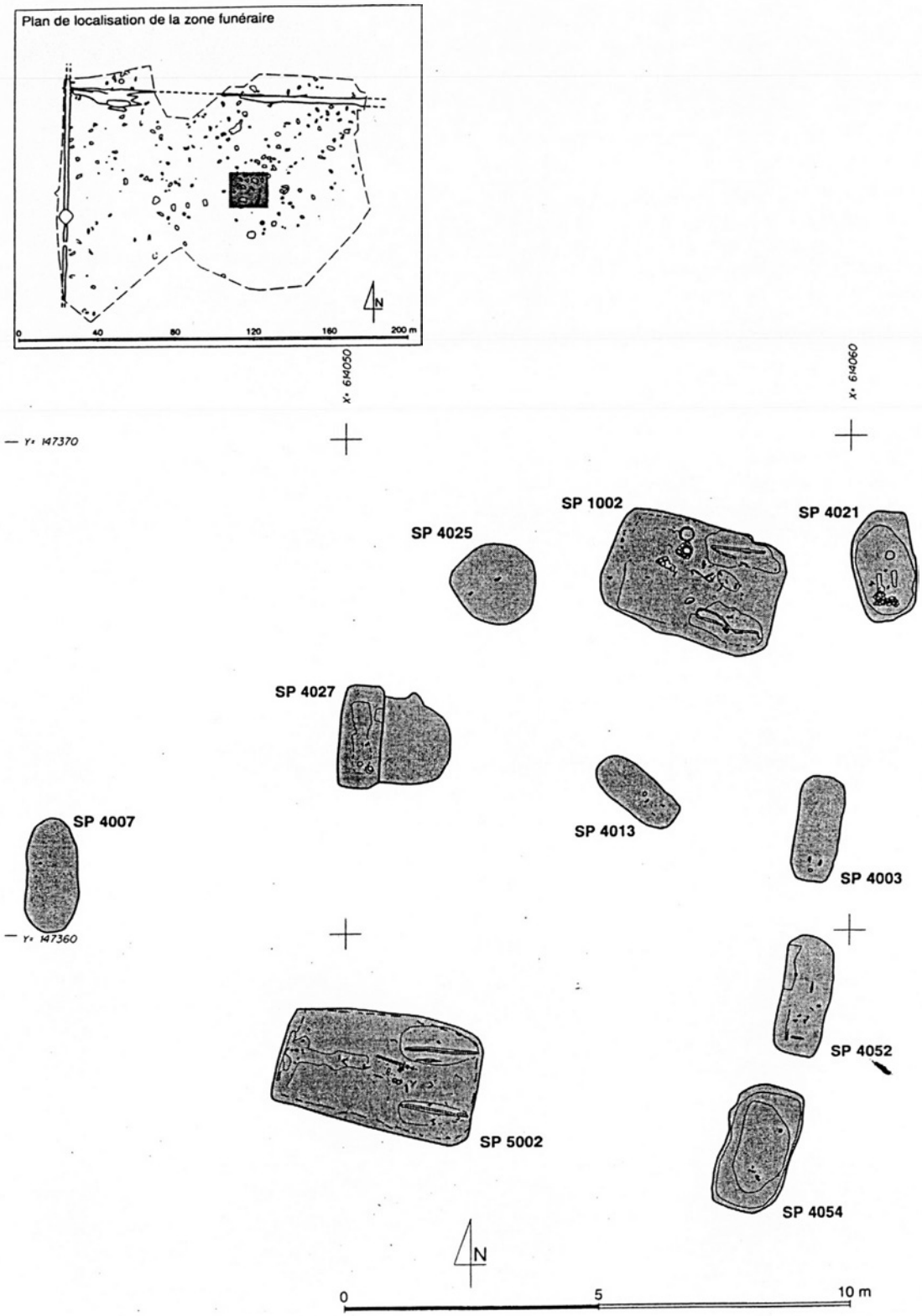

Fig. 1 : La Fosse Cotheret, plan de la zone funéraire (opérations archéologiques de Roissy CDG, Afan, 10/99).

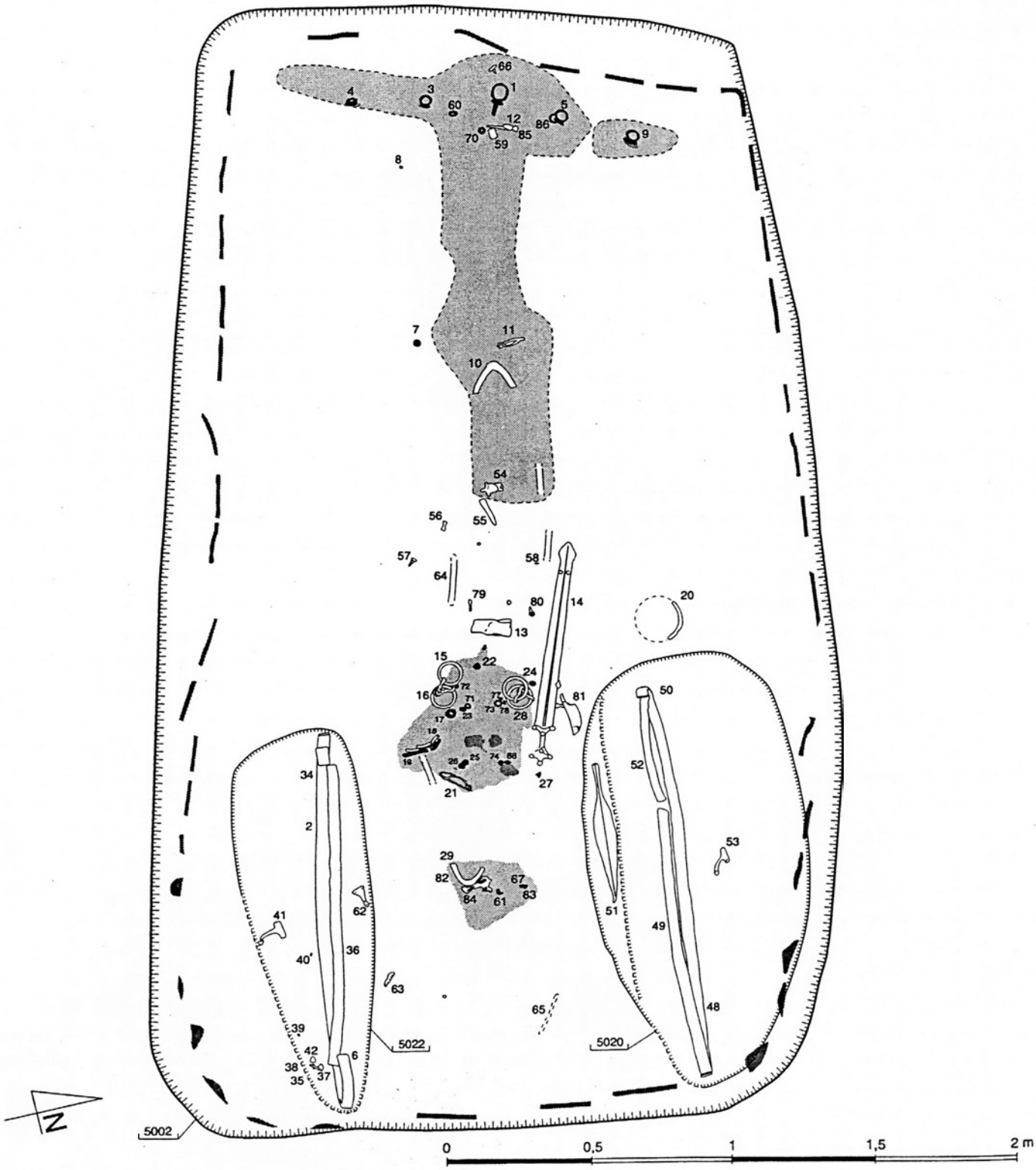

Fig. 2 : La Fosse Cotheret, relevé de la tombe SP 5002 (opérations archéologiques de Roissy CDG, Afan, 10/99).